

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 24 septembre 2010
(convocation du 13 septembre 2010)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Septembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à cpter de 11 h 45
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
Mme CARTRON Françoise à M. MAURRAS Franck jusqu'à 10 h 00
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
Mme FAYET Véronique à M. MANGON Jacques
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT à cpter de 11 h 45
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. SAINTE-MARIE Michel à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10 h 00
M. SEUROT Bernard à M. BOBET Patrick
M. TURON Jean-Pierre à M. SOUBABERE Pierre à cpter de 11 h 45
Mme LACUEY Conchita à M. FREYGEFOND Ludovic à cpter de 11 h 45
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme FAORO Michèle à cpter de 11 h 30

M. EGRON Jean-François à Mme FOURCADE Michèle à cpter de 11 h 45
M. GARNIER Jean-Paul à M. DUART Patrick à cpter de 10 h 15
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 15
M. GUYOMARC'H Jean-Paul à M. JOUBERT Jacques à cpter de 11 h 20
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. ROBERT Fabien à M. BOUSQUET Ludovic
Mme SAINT-ORICE Nicole à Mme. DESSERTINE Laurence
M. SENE Malick à M. LAGOFUN Gérard à cpter de 12 h 08
Mme WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

**A.D.E.M - Organisation du DECASTAR les 18 et 19 septembre 2010 - Subvention
de la C.U.B - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'Association pour le Développement des Epreuves Combinées et du Meeting de Talence (ADEM) organise les 18 et 19 septembre 2010, la 34^{ème} édition du Décastar.

Cette grande manifestation internationale d'athlétisme, inscrite au calendrier de l'I.A.A.F (International Amateur Athletic Fédération) est la dernière étape du challenge international, ce qui incite les plus grands noms de l'athlétisme à se retrouver pour confirmer ou améliorer leur dernière performance avec, comme enjeu, le classement final des trois premiers dans chacune des catégories.

L'édition 2009 a attiré plus 10 000 spectateurs, et cette forte mobilisation a entraîné des retombées importantes sur l'économie locale, que ce soit en termes d'hébergement, de restauration ou de transports.

Les commerces, hôtels, restaurants de Talence et de l'agglomération sont les premiers bénéficiaires de cette manifestation qui génère des déplacements importants de population. Une analyse des différents postes de dépenses montre que la plus grande partie du budget revient vers l'économie locale.

La couverture médiatique de cet évènement est très large, tant par voie d'affichage sur la Communauté Urbaine, que par la télévision (France 3, TV 7, M6, Info sport) ou la presse écrite, (Sud-Ouest, l'Equipe, Athlétisme Magazine), les agences de presse (Agence Reuter) et par le site internet www.decastar.info. Sa promotion est également réalisée sur les différents meetings d'épreuves combinées.

Un espace V.I.P regroupant une cinquantaine de partenaires et très fréquenté permet également de nombreux échanges, et une dynamique de communication.

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Achats	12 800	Produits des activités	127 000
Services extérieurs	90 000	Etat	3 200
Autres services extérieurs	90 100	CRA	60 250
Impôts et taxes	32 000	CG33	32 000
Personnel	24 000	Commune Talence	60 000
Autres charges gestion courante	95 900	Etablissement de	61 000
Dotations aux amortissements et provisions	2 200	coopération intercommunale	
Secours en nature	150 000	Autres produits de gestion courante	2050
Bénévolat	80 000	Produits financiers	1500
		Prestations en nature	150 000
		Bénévolat	80 000
TOTAL	577 000	TOTAL	577 000

Notre établissement public, qui soutient cette manifestation depuis 1997, est sollicité cette année encore pour apporter un soutien financier de 61 000 €, identique au montant 2009, dans le cadre du budget ci-après :

Compte tenu des retombées économiques incontestables de cette manifestation en termes de promotion, d'image et de rayonnement pour l'agglomération bordelaise, notre établissement public, pourrait accorder la subvention sollicitée.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu le rapport de présentation,

Considérant que la demande de subvention de fonctionnement de l'association A.D.E.M à hauteur de 61 000 € pour un budget subventionnable en dépenses de 577 000 € T.T.C est recevable,

DECIDE :

Article 1 : l'attribution d'une subvention d'un montant de 61 000 € à l'Association pour le Développement des Epreuves Combinées et du Meeting de Talence (A.D.E.M) pour l'organisation de la 34ème édition du Décastar, les 18 et 19 septembre 2010, à Talence,

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée, à intervenir en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire,

Article 3 : La dépense correspondante sera inscrite au budget de l'exercice en cours : chapitre 65, article 6574, fonction 415, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.
Le groupe des élus Communistes et apparentés ne prend pas part au vote et le groupe des élus Verts-Europe Ecologie vote contre
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 septembre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
18 OCTOBRE 2010**

PUBLIÉ LE : 18 OCTOBRE 2010

M. JEAN-CHARLES BRON